



*Municipalité de
Saint-Jacques*

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **lundi 22 avril 2019** à **19 h**, à laquelle sont présents :

Il est à noter que le poste de conseiller(ère) (siège n° 6) est vacant.

Madame Josyane Forest, mairesse

Madame Isabelle Marsolais, conseillère

Monsieur Michel Lachapelle, conseiller

Monsieur Claude Mercier, conseiller

Monsieur François Leblanc, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Absence : Madame Sophie Racette, conseillère

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis spécial de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été donné en mains propres, à chacun des membres du conseil.

Résolution n° 210-2019

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

ADMINISTRATION

Résolution n° 211-2019

Embauche d'une agente aux communications et aux événements

ATTENDU QU' une offre d'emploi a été publiée le 7 mars 2019 sur Québec Municipal ;

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées par le comité des ressources humaines et ce dernier recommande au conseil municipal l'embauche de madame Jennifer Poupart ;

ATTENDU QUE le conseil municipal est en accord avec la recommandation ;

ATTENDU QUE les conditions salariales sont celles stipulées au guide des politiques relatives aux conditions de travail des employés et des employées de la Municipalité de Saint-Jacques ;

ATTENDU QUE le salaire sera de 20,25 \$ de l'heure ;



*Municipalité de
Saint-Jacques*

ATTENDU QUE

la période de probation sera de 6 mois ;

ATTENDU QUE

madame Jennifer Poupart bénéficiera d'un ajustement de salaire de 0,50 \$/de l'heure à la fin de la période de probation ;

ATTENDU QUE

madame Jennifer Poupart entrera en fonction le 7 mai 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la recommandation du comité des ressources humaines et de procéder à l'embauche de madame Jennifer Poupart à titre d'agente aux communications et aux événements, et ce, selon les conditions de travail prévues au guide des politiques relatives aux conditions de travail et à la rémunération des employés et des employées de la Municipalité de Saint-Jacques.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable n'est présent à la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 212-2019

Levée de la séance

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 9.

Josée Favreau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Josyane Forest,
Mairesse